



Conseil économique et social

Distr. générale
21 décembre 2020
Français
Original : anglais

Commission de statistique

Cinquante-deuxième session

1^{er}-3 et 5 mars 2021

Point 3 a) de l'ordre du jour provisoire*

**Questions soumises pour examen et décision :
données et indicateurs relatifs au Programme
de développement durable à l'horizon 2030**

Rapport du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable

Note du Secrétaire général

Conformément à la décision 2020/211 du Conseil économique et social et à la pratique établie, le Secrétaire général a l'honneur de communiquer à la Commission de statistique le rapport du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable. Dans son rapport, le Groupe d'experts décrit les activités menées en 2020 en application de la décision 51/101 de la Commission de statistique, notamment : a) un examen de la méthodologie du cadre d'indicateurs et la mise à jour de la classification par catégories ; b) une mise à jour des travaux en cours sur la ventilation des données ; c) une méthode de mesure de la maladie à coronavirus (COVID-19) et des objectifs de développement durable ; d) l'amélioration des indicateurs ; e) les travaux du Groupe de travail sur la méthode de mesure du soutien au développement, du Groupe de travail sur l'échange de données et de métadonnées statistiques et du Groupe de travail sur l'information géospatiale. La Commission sera en outre saisie des documents d'information suivants : a) un document concernant la COVID-19 et les indicateurs mondiaux de suivi des objectifs ; b) un guide pratique sur la ventilation des données relatives aux objectifs ; c) un recueil d'outils et de directives compilés à partir des supports d'information existants sur la ventilation des données.

La Commission est invitée à formuler des observations sur les progrès accomplis par le Groupe d'experts et à fournir des orientations pour la suite des travaux du Groupe. La décision que la Commission est appelée à prendre est énoncée au paragraphe 30 du présent rapport.

* E/CN.3/2021/1.



Rapport du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable

I. Introduction

1. Dans sa résolution 70/1, l'Assemblée générale a chargé le Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable d'élaborer et de mettre en œuvre le cadre mondial d'indicateurs du Programme de développement durable à l'horizon 2030¹. Le Groupe d'experts a établi ce cadre, que l'Assemblée a adopté à sa soixante et onzième session, le 6 juillet 2017, dans sa résolution 71/313 relative aux travaux de la Commission de statistique sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

2. Dans le présent rapport, le Groupe d'experts rend compte des travaux qu'il a menés de mars à décembre 2020, conformément au programme de travail approuvé par la Commission de statistique et à la décision 51/101 de la Commission. Dans la section II du rapport, le Groupe d'experts résume ses travaux sur le cadre d'indicateurs actuel. Dans les sections III et IV, il présente les activités relatives à la ventilation des données et les travaux du Groupe de travail sur la méthode de mesure du soutien au développement, du Groupe de travail sur l'échange de données et de métadonnées statistiques et du Groupe de travail sur l'information géospatiale. Dans la section V, le Groupe d'experts décrit son programme de travail pour 2021 et, dans la dernière section du rapport, il énumère les principales questions soumises à l'examen de la Commission.

II. Application du cadre mondial d'indicateurs

3. En 2020, en raison de la pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19), le Groupe d'experts a augmenté la fréquence des réunions publiques axées sur des sujets choisis liés au suivi des objectifs de développement durable. Ces réunions se sont tenues sous forme virtuelle en juin et en septembre², et ont chacune réuni entre 260 et 270 représentants des pays membres, des pays observateurs, des organisations internationales et régionales et des parties prenantes. Entre les réunions publiques, le Groupe d'experts a poursuivi ses échanges par voie électronique et a tenu 10 réunions virtuelles pendant l'année.

4. La onzième réunion du Groupe d'experts s'est tenue sous forme virtuelle du 3 au 5 novembre³ et a réuni plus de 300 participants, parmi lesquels des représentants d'États Membres, des représentants d'entités et d'organismes internationaux et d'autres parties prenantes. Lors de cette réunion, le Groupe d'experts a examiné la mise en œuvre du cadre d'indicateurs des objectifs de développement durable. Il a mis à jour la classification par catégories sur la base de l'examen annuel relatif à la disponibilité des données ; examiné les travaux en cours sur la ventilation des données et son futur plan de travail, ainsi que les différents aspects d'un examen des métadonnées, y compris les activités d'un nouveau sous-groupe ; passé en revue les travaux des trois groupes de travail ; partagé les données d'expérience et les meilleures pratiques relatives à la mise en œuvre des objectifs et à la communication d'informations à leur sujet aux niveaux national, régional et mondial, à la pandémie

¹ Résolution 70/1 de l'Assemblée générale.

² Voir <https://unstats.un.org/sdgs/iaeg-sdgs>.

³ Voir <https://unstats.un.org/sdgs/meetings/iaeg-sdgs-meeting-11>.

de COVID-19 et aux objectifs, ainsi qu'aux innovations en matière de données et aux activités de renforcement des capacités liées aux objectifs.

5. Le nombre de membres du Groupe d'experts a augmenté en juin 2020 avec l'adhésion de la République de Corée. Le Japon et la République de Corée se partagent la qualité de membre pour l'Asie de l'Est, le Japon ayant été membre de juin 2019 à mai 2020 et la République de Corée, de juin 2020 à mai 2021. Le Japon est actuellement membre de droit et président de la Commission de statistique.

A. Examen de la méthodologie du cadre d'indicateurs et mise à jour de la classification par catégories

6. Conformément à son programme de travail approuvé, le Groupe d'experts a examiné la disponibilité, au 20 octobre, des données pour les indicateurs des catégories I et II dans la Base de données mondiale relative aux indicateurs, afin d'évaluer le nombre de pays et le pourcentage de la population, dans chaque région où les indicateurs s'appliquaient, pour lesquels il existait des données. L'examen a été présenté à la onzième réunion du Groupe d'experts. Il n'y avait pas suffisamment de données pour un indicateur de la catégorie I, qui a donc été reclassé à la catégorie II ; neuf indicateurs remplissaient les critères pour être reclassés à la catégorie I ; deux indicateurs de catégorie II ont été assignés à plusieurs catégories à la fois (une composante de l'indicateur a été reclassée à la catégorie I, tandis que les autres composantes sont restées dans la catégorie II).

7. D'après la classification par catégorie mise à jour à l'issue des examens, sur les 231 indicateurs uniques, 130 relèvent de la catégorie I, 97 de la catégorie II et 4 de plusieurs catégories à la fois (les composantes de ces indicateurs n'appartiennent pas toutes à la même catégorie). Le Secrétariat mettra à jour la classification par catégorie sur une base annuelle suite à l'examen de la disponibilité des données pour les indicateurs des catégories I et II et publiera les dernières informations disponibles à l'adresse suivante : <https://unstats.un.org/sdgs/iaeg-sdgs/tier-classification>.

8. Au 4 novembre 2020, la Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable comprenait des données relatives à 200 des 231 indicateurs et plus de 1,4 million d'entrées. On prévoit d'y inclure, en décembre, deux indicateurs supplémentaires. Dans le cas de la plupart des indicateurs pour lesquels des données n'ont pas été soumises, les organismes responsables ont communiqué une date de soumission estimative – jusqu'au premier trimestre de 2021, pour la plupart – ou ont fourni un plan de données.

B. Améliorations annuelles proposées

9. Conformément à la résolution 71/313 de l'Assemblée générale et au plan et critères établis par le Groupe d'experts concernant les légères améliorations pouvant être apportées sur une base annuelle (voir E/CN.3/2017/2, par. 21), le Groupe d'experts a examiné la liste des améliorations que ses membres et les organismes responsables ont proposé d'apporter et s'est accordé sur neuf améliorations devant être présentées à la Commission de statistique pour examen (voir annexe).

C. COVID-19 et objectifs de développement durable

10. En raison des incidences de la pandémie de COVID-19 sur les progrès accomplis vers la réalisation du Programme 2030 et la concrétisation du développement durable dans toutes ses dimensions (économie, société et

environnement), le Groupe d'experts est convenu d'examiner le cadre mondial d'indicateurs à la lumière de la pandémie mondiale afin d'étudier les domaines fortement touchés. Ce choix a également été motivé par les changements structurels de grande ampleur survenus au sein des économies et des sociétés en raison de la pandémie et des répercussions grandissantes sur les groupes vulnérables, notamment les personnes pauvres et les personnes marginalisées, et sur les femmes. Le Groupe d'experts a par ailleurs noté que de nombreux organismes nationaux de statistique avaient été entravés et retardés dans la collecte de données sur les objectifs de développement durable.

11. Le Groupe d'experts a déterminé quels étaient les indicateurs à fort impact en examinant les données et informations relatives aux incidences de la pandémie dans les différents domaines. En outre, chaque indicateur a été examiné à la lumière de la pandémie, et l'impact a été évalué sur la base des données et des connaissances empiriques existantes. La liste définitive d'indicateurs fortement touchés par la pandémie figurera dans un document d'information sur la COVID-19 et les indicateurs mondiaux relatifs aux objectifs.

D. Examen des métadonnées et sous-groupe d'experts sur les métadonnées

12. L'une des tâches du Groupe d'experts est d'examiner régulièrement les nouveautés et les questions méthodologiques relatives aux indicateurs et à leurs métadonnées [voir E/CN.3/2017/2, annexe I, paragraphe 1 c)]. Ainsi, le Groupe d'experts examine régulièrement les métadonnées se rapportant aux indicateurs du cadre mondial d'indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable, notamment lorsqu'un organisme responsable demande à ce qu'un indicateur soit reclassé ou revoit la méthode de calcul associée à un indicateur. Des examens de métadonnées conduits récemment pour des projets de traduction ont révélé l'existence de lacunes et de problèmes de qualité dans les documents se rapportant aux métadonnées⁴. Par conséquent, le Groupe d'experts a décidé de créer un sous-groupe chargé de procéder à un examen plus approfondi et plus complet des métadonnées. Ce sous-groupe se penchera sur les problèmes actuels et futurs recensés dans les documents relatifs aux métadonnées afin d'améliorer la qualité globale des métadonnées sur les indicateurs de suivi des objectifs, le but étant de favoriser une meilleure mise en œuvre des indicateurs par les pays et de faciliter la communication des données. Ces travaux seront liés aux initiatives existantes telles que le modèle de métadonnées élaboré par le Groupe de travail sur l'échange de données et de métadonnées statistiques, des projets de traduction menés par les pays et les organismes partenaires et les travaux de mise à jour du manuel électronique sur les indicateurs relatifs aux objectifs⁵. Les pays membres ayant rejoint le sous-groupe sont les suivants : Allemagne, Canada, Colombie, France, Irlande, Malaisie, République-Unie de Tanzanie et Suède. Le sous-groupe s'attend à ce que ses travaux durent de novembre 2020 à avril 2021, après quoi ses activités et son calendrier seront mis à jour.

13. En outre, le Groupe d'experts rappelle les procédures d'examen relatives aux mises à jour des métadonnées soumises par les organismes responsables, notamment ce qui suit :

a) La Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat envoie une demande de mise à jour des données et métadonnées

⁴ Voir <https://unstats.un.org/sdgs/metadata>.

⁵ Voir <https://unstats.un.org/wiki/display/SDGeHandbook/Home>.

à la fin de chaque année. Toutes les autres mises à jour de métadonnées sont amorcées par les organismes responsables. La Division examine les mises à jour de métadonnées soumises en suivi des modifications (celles-ci sont disponibles sur la page réservée au dépôt des métadonnées). Si les mises à jour avec suivi des modifications n'altèrent pas de façon substantielle la méthode de calcul, les métadonnées sont mises à jour ; autrement, celles-ci sont examinées par le Groupe d'experts ;

b) Le Groupe d'experts formule des commentaires ou demande aux organismes responsables des informations et des explications supplémentaires. Une fois que toutes les questions soulevées ont été traitées, les métadonnées mises à jour sont publiées sur la page de dépôt des métadonnées.

III. Travaux sur la ventilation des données

14. Dans sa décision 51/101, la Commission de statistique s'est félicitée que la ventilation des données ait été choisie comme l'un des principaux domaines de travail du Groupe d'experts pour 2020, et a convenu que ce dernier devrait élaborer des lignes directrices et renforcer les capacités en matière de données ventilées afin de mesurer les progrès réalisés en faveur des personnes vulnérables ou en situation de vulnérabilité. Les travaux antérieurs du Groupe d'experts consacrés à la ventilation des données comprennent notamment l'élaboration d'un ensemble de critères de base relatifs à la ventilation, une mise au point détaillée sur les critères de ventilation se rapportant à tous les indicateurs de suivi des objectifs de développement durable, un récapitulatif des catégories et des niveaux de ventilation des données actuellement en place et prévus par les organismes responsables et un récapitulatif des priorités stratégiques par niveau de ventilation⁶. En 2020, en s'appuyant sur des travaux antérieurs, le Groupe d'experts a recensé les méthodes et outils actuels relatifs à la ventilation des données et a créé une équipe spéciale pour l'estimation sur petits domaines dans le cadre des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable. En outre, il a contribué à un guide pratique sur la ventilation des données relatives aux objectifs, élaboré par la Banque asiatique de développement et la Division de statistiques, qui fait office de document d'information.

15. Tout au long de l'année 2020, le Groupe d'experts a conduit une enquête dans le but de faire l'inventaire des méthodologies, lignes directrices et outils relatifs à la ventilation des données ayant déjà été élaborés et approuvés par des groupes, mécanismes ou comités d'experts internationaux clefs. L'objectif de cette initiative est de fournir aux pays un ensemble de ressources de référence utiles et centralisées sur la ventilation des données. Parmi les entités ayant répondu au questionnaire figuraient des groupes-villes et des groupes d'experts compétents établis sous l'égide de la Commission de statistique, des groupes et des comités d'experts internationaux, des entités des Nations unies et certaines parties prenantes s'intéressant aux populations vulnérables et aux méthodes de collecte de données ventilées – notamment dans le cadre des enquêtes sur les ménages. Cet inventaire est disponible sous forme de document d'information du Groupe d'experts et sera également publié en ligne à l'adresse suivante : <https://unstats.un.org/sdgs>.

16. En 2020, le Groupe d'experts et le Groupe de travail intersecrétariats sur les enquêtes auprès des ménages ont créé une équipe spéciale pour l'estimation sur petits domaines dans le cadre des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable, le but étant de mettre à disposition des outils pratiques accompagnés d'études de cas pour permettre aux pays d'utiliser l'estimation sur petits domaines dans le

⁶ Voir <https://unstats.un.org/sdgs/iaeg-sdgs/disaggregation> et <https://unstats.un.org/unsd/statcom/50th-session/documents/BG-Item3a-Data-Disaggregation-E.pdf>.

cadre du suivi des objectifs. L'équipe spéciale a notamment pour objectifs de normaliser l'utilisation de l'estimation sur petits domaines et d'évaluer les différentes méthodes employées, d'encourager l'inclusion des techniques d'estimation sur petits domaines dans les logiciels statistiques standards et de centraliser les documents d'information pertinents en la matière. Elle élabore actuellement des directives pratiques relatives à l'estimation sur petits domaines dans le cadre des objectifs, qui seront également disponibles à l'adresse <https://unstats.un.org/sdgs> en 2021.

IV. Groupes de travail du Groupe d'experts

17. Les trois groupes de travail actuels créés par le Groupe d'experts se centrent sur les sujets suivants : l'échange de données et de métadonnées statistiques (SDMX), l'information géospatiale et la méthode de mesure du soutien au développement⁷. Ces groupes de travail se composent de membres du Groupe d'experts et d'autres représentants invités, sur la base de leur mandat respectif⁸.

A. Groupe de travail sur l'échange de données et de métadonnées statistiques concernant les indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable

18. Le Groupe de travail sur l'échange de données et de métadonnées statistiques concernant les indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable, actuellement présidé par la France, est composé de représentants de 12 pays et de 10 organismes internationaux. En juin 2019, il a publié la première version officielle de la définition de la structure des données se rapportant aux indicateurs de suivi des objectifs. L'échange de données a depuis été établi avec environ 22 pays et cinq organismes internationaux. Une interface de programmation d'applications SDMX a été créée pour la Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable. En 2020, le Groupe de travail a décidé de mettre à jour plus fréquemment la définition de la structure des données, jusqu'à quatre fois par an si nécessaire, afin de garantir que cette définition et l'interface de programmation d'applications soient en phase avec la base de données mondiale.

19. Un projet de définition de la structure des métadonnées a été publié fin 2019. À la demande des États Membres, les concepts relatifs aux métadonnées se rapportant aux objectifs de développement durable ont été alignés sur les normes relatives aux métadonnées existantes, telles que la structure unique de métadonnées intégrée, la liste mondiale de concepts se rapportant aux métadonnées et le glossaire SDMX. Un projet pilote sur l'échange de métadonnées de référence relatives aux objectifs a été mené au cours du second semestre de 2020. Ce projet a été grandement facilité par les outils de création de métadonnées mis au point par la Division de statistique, qui permettent de récupérer des métadonnées en texte riche à partir d'un modèle Word et de les convertir en format SDMX. Le SDG Lab facilite le téléchargement des données et métadonnées SDMX. Par ailleurs, un échange de métadonnées SDMX de production relatives aux indicateurs de suivi des objectifs devrait être mis en place en 2021. Une interface de programmation artificielle SDMX est déjà disponible pour les

⁷ Le Groupe de travail sur l'échange de données et de métadonnées statistiques concernant les indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable et le Groupe de travail sur l'information géospatiale ont été créés en 2016, et le Groupe de travail sur la méthode de mesure du soutien au développement a été créé en 2020.

⁸ On trouvera des renseignements sur le mandat et la composition de chaque groupe de travail, ainsi que d'autres informations importantes à leur sujet, à l'adresse suivante : <http://unstats.un.org/sdgs/iaeg-sdgs>.

métadonnées de référence relatives aux objectifs et devrait contenir l'ensemble des métadonnées mondiales disponibles en 2021.

20. La Division de statistique a mené plusieurs activités de renforcement des capacités d'échange de données fondées sur la norme SDMX se rapportant aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable. Cela inclut un projet visant à appuyer le suivi des objectifs, financé par le Ministère des affaires étrangères et du Commonwealth du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, dans 20 pays d'Afrique et d'Asie (voir [E/CN.3/2020/2](#)). Une formation technique est également dispensée dans le cadre d'un projet relevant de la dixième tranche du Compte de l'ONU pour le développement, qui réunit des partenaires tels que les commissions régionales, le Fonds des Nations unies pour l'enfance, l'Organisation de coopération et de développement économiques et la Banque africaine de développement. En raison de la pandémie de COVID-19, les activités de renforcement des capacités ont été organisées de façon virtuelle en 2020, ce qui inclut une session de formation à grande échelle organisée conjointement par la Division de statistiques et la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale. Pour faciliter l'échange SDMX entre les entités chargées de communiquer des données, y compris les pays et les organismes internationaux, le Groupe de travail crée un site d'information comportant des liens vers la définition de la structure des données et la définition de la structure des métadonnées, des documents techniques, des tutoriels et un guide non technique sur la façon de faire circuler en SDMX des données relatives aux objectifs, son but étant également de communiquer des pratiques optimales.

B. Groupe de travail sur l'information géospatiale

21. Le Groupe de travail sur l'information géospatiale, présidé par l'Irlande et le Mexique, se compose de 14 États Membres, de neuf organismes responsables, de représentants de trois commissions régionales, de groupes invités et d'experts. Il convoque régulièrement des réunions virtuelles et des réunions plénières annuelles, et fait officiellement rapport au Groupe d'experts. En raison de la nature complémentaire et transversale du Programme 2030, le Groupe de travail contribue également, avec le Secrétariat, à l'élaboration d'un rapport présenté au Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, sous le point de l'ordre du jour du Comité intitulé « Rôle de l'information géospatiale dans le domaine du développement durable ».

22. La sixième réunion du Groupe de travail s'est tenue à Mexico du 9 au 11 mars 2020. Le plan de travail qui a été convenu a permis de recenser les activités à court et à long terme visant à améliorer les modalités de travail du Groupe de travail avec le Groupe d'experts et les organismes responsables ; à élaborer des orientations et à faire connaître des pratiques éprouvées sur l'utilisation de l'information géospatiale dans le cadre de la production, de la visualisation, de la diffusion et du suivi des objectifs de développement durable et sur la ventilation par zone géographique ; à appuyer l'intégration des données statistiques et géospatiales et à renforcer les liens entre les groupes concernés, notamment le Groupe d'experts en intégration de l'information statistique et géospatiale et l'équipe spéciale sur l'information géospatiale du Groupe de haut niveau sur la modernisation de la statistique officielle, qui relève de la Commission économique pour l'Europe.

23. Les résultats des activités à court terme du Groupe de travail ont été présentés au Groupe d'experts en novembre 2020, à l'occasion de la onzième réunion du Groupe d'experts, et celui-ci a salué les progrès réalisés. Ces progrès comprenaient la mise en place de mécanismes et d'outils permettant aux pays qui utilisent les informations géospatiales dans le cadre des objectifs de développement durable de rendre compte

de façon efficace et interactive des avancées réalisées ; la mise en valeur du wiki du Groupe de travail en tant qu'outil permettant de favoriser la communication et la collaboration au sein du Groupe de travail et entre celui-ci et le Groupe d'experts ; l'examen des 231 indicateurs du cadre mondial d'indicateurs dans le but de recenser 99 indicateurs pouvant être ventilés par zone géographique, ou pour lesquels des informations géospatiales ou des observations de la Terre peuvent être utilisées de sorte à éclairer la production, la mesure et le suivi des indicateurs.

24. Pour donner suite à l'alinéa i) de la décision 51/101 de la Commission de statistique, dans laquelle la Commission encourage la poursuite des travaux sur le renforcement de l'intégration des données géospatiales et statistiques afin de mieux suivre les progrès dans la réalisation du Programme 2030 par l'intermédiaire du Groupe de travail, le Groupe de travail se concentre à présent sur ses activités à plus long terme et élabore un plan d'étapes pour l'information géospatiale au service des objectifs de développement durable, document pouvant servir de trait d'union entre les responsables des données statistiques et les responsables des données géospatiales qui travaillent sur les objectifs. Ce document vise à réaliser le potentiel encore inexploité de l'information géospatiale en tant qu'outil au service des objectifs et à compléter les travaux de la Commission sur le cadre d'indicateurs mondiaux.

25. Le Groupe de travail a l'intention de soumettre le plan d'étapes au Groupe d'experts pour examen lors de la prochaine période intersessions, en vue de son examen et de son adoption par la Commission de statistique à sa cinquante-troisième session, en 2022. Afin de donner plus de poids et de continuer de sensibiliser au contenu et à la visée du plan d'étapes, un avant-projet sera soumis, pour information, au Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale à sa onzième session, en août 2021, au titre du point de l'ordre du jour intitulé « Rôle de l'information géospatiale dans le domaine du développement durable ». Au titre de ce point, le Secrétariat tient essentiellement le Comité d'experts au fait de ses travaux visant à renforcer l'information géospatiale dans le domaine du développement durable. Le Groupe de travail en profite pour informer le Comité des mesures qu'il pourrait prendre pour renforcer son action dans ce domaine.

C. Groupe de travail sur la méthode de mesure du soutien au développement

26. Le Groupe de travail sur la méthode de mesure du soutien au développement a été créé par la Commission de statistique à sa cinquante et unième session, en mars 2020. Il est composé de 21 États Membres, qui bénéficient d'une représentation régionale équilibrée⁹. Le 27 mai, le Groupe de travail nouvellement créé a tenu sa première réunion sous forme virtuelle. Lors de cette réunion, la Colombie et la Norvège ont été élues à la co-présidence et les membres du Groupe se sont accordés sur le calendrier et les modalités de travail. Depuis lors, le Groupe de travail a tenu des réunions mensuelles, qui se sont caractérisées par un niveau de présence et de participation élevé. Le Brésil, les Pays-Bas et la République de Corée ont rejoint le Groupe de travail en tant qu'observateurs. Le Groupe de travail a régulièrement fait rapport au Groupe d'experts sur l'avancée de ses travaux.

27. Le Groupe de travail a d'abord cherché à définir ses activités dans le cadre de son mandat. Les discussions ont été facilitées par une note d'information interne

⁹ Le mandat et la composition du Groupe de travail sur la méthode de mesure du soutien au développement peuvent être consultés à l'adresse suivante : [https://unstats.un.org/sdgs/files/TOR%20MDS%20WG%20\(April%202020\).pdf](https://unstats.un.org/sdgs/files/TOR%20MDS%20WG%20(April%202020).pdf).

élaborée par la Division de statistique, dans laquelle la Division retraçait les initiatives prises par les Nations Unies pour mesurer le soutien au développement, montrait en quoi ces initiatives avaient contribué à l'inclusion d'autres indicateurs dans le cadre relatif aux objectifs de développement durable et proposait huit questions pour examen par le Groupe de travail. Il a été largement admis que les huit questions figurant dans la note d'information couvraient les principaux sujets de discussion. Les réponses à une première enquête sur ces questions ont fait ressortir une diversité de points de vue. En outre, une enquête de suivi sur les questions liées à la visée d'un nouvel indicateur, à ses composantes possibles et à sa mesure a été menée en septembre. Lors de la réunion du Groupe de travail qui s'est tenue en octobre, les membres du groupe de travail international sur le soutien public total au développement durable et son secrétariat, l'Organisation de coopération et de développement économiques, ont fait un exposé sur la méthodologie entourant cet appui et les moyens pratiques de le mettre en œuvre, tandis que la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement a fait une présentation introductive sur la coopération Sud-Sud, qui a permis de faire le point sur l'évolution, la définition générale et les principes directeurs de cette coopération, ainsi que sur les discussions entourant sa méthode de mesure.

28. Au cours des discussions, il est apparu clairement que les avis divergeaient sur différentes questions et qu'il fallait renforcer les travaux relatifs à certaines composantes du soutien au développement à l'étude. En conséquence, le Groupe de travail a établi un programme de recherche incluant la coopération Sud-Sud, la mobilisation de financements privés et les biens publics internationaux. L'objectif du Groupe de travail est de soumettre au Groupe d'experts, en octobre 2021, une proposition d'indicateur pour la cible 17.3 qui réponde aux exigences et qui puisse recueillir un large soutien.

V. Programme de travail du Groupe d'experts

29. Il est proposé qu'entre mars 2021 et mars 2022, le Groupe d'experts :

a) Mette l'accent sur la mise en œuvre du cadre d'indicateurs, notamment sur l'intégration des informations et données statistiques géospatiales pour le Programme 2030 ; sur le partage d'expériences et de meilleures pratiques relatives au suivi des objectifs de développement durable, notamment via les plateformes et tableaux de bord nationaux dédiés aux objectifs, et sur les meilleures pratiques pour communiquer des données relatives aux objectifs ; sur la promotion de l'innovation en matière de données, notamment sur l'automatisation de la transmission des données et des métadonnées à l'aide de la norme SDMX ; sur l'examen du renforcement des capacités et la formulation de recommandations dans ce domaine en coordination avec le Groupe de haut niveau pour le partenariat, la coordination et le renforcement des capacités dans le domaine des statistiques relatives au Programme de développement durable à l'horizon 2030 ;

b) Examine régulièrement les nouveautés et les questions méthodologiques relatives aux indicateurs et à leurs métadonnées et améliore la qualité générale des métadonnées relatives aux indicateurs de suivi des objectifs en s'appuyant sur le programme de travail du sous-groupe sur les métadonnées ;

c) Poursuive les travaux sur la ventilation des données afin de fournir de nouvelles directives et assure la liaison avec les autres groupes de travail et mécanismes existants à cet égard ;

d) Poursuive les travaux du Groupe de travail sur l'échange de données et de métadonnées statistiques, du Groupe de travail sur l'information géospatiale et du Groupe de travail sur la méthode de mesure du soutien au développement et examine

les plans de travail de ces groupes pour s'assurer de leur conformité avec ses propres travaux ;

e) Organise des réunions publiques trimestrielles, tiens sa douzième réunion au quatrième trimestre de 2021, et poursuive ses échanges dans le cadre de réunions mensuelles.

VI. Mesures que la Commission de statistique est invitée à prendre

30. La Commission est invitée à :

a) Prendre note des travaux réalisés par le Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable en application de ses décisions ;

b) Prendre note du document d'information sur la COVID-19 et les indicateurs mondiaux relatifs aux objectifs de développement durable, du guide pratique sur la ventilation des données relatives aux objectifs et du recueil d'outils et de directives compilés à partir des supports d'information existants sur la ventilation des données ;

c) Exprimer ses vues sur les améliorations annuelles (telles que présentées dans l'annexe) et adopter lesdites améliorations ;

d) Exprimer ses vues sur le projet de programme de travail du Groupe d'experts pour 2021 et adopter ledit projet.

Annexe

Améliorations à apporter au cadre mondial d'indicateurs sur une base annuelle

Objectif de développement durable et libellé actuel de l'indicateur (figurant dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030)

Améliorations apportées à l'indicateur

Objectif 2. Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable

2.5.1 Nombre de ressources génétiques animales et végétales destinées à l'alimentation et à l'agriculture sécurisées dans des installations de conservation à moyen ou à long terme

2.5.1 Nombre de ressources génétiques a) animales et b) végétales destinées à l'alimentation et à l'agriculture sécurisées dans des installations de conservation à moyen ou à long terme

Objectif 3. Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

3.d.2 Réduire le pourcentage de septicémies causées par un organisme résistant aux antimicrobiens donné

3.d.2 Pourcentage de septicémies causées par un organisme résistant aux antimicrobiens donné

Objectif 4. Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

4.2.1 Proportion d'enfants de moins de 5 ans dont le développement est en bonne voie en matière de santé, d'apprentissage et de bien-être psychosocial, par sexe

4.2.1 Proportion d'enfants âgés de 24 à 59 mois dont le développement est en bonne voie en matière de santé, d'apprentissage et de bien-être psychosocial, par sexe

4.c.1 Proportion d'enseignants qualifiés pour dispenser une éducation de base par niveau d'études

4.c.1 Proportion d'enseignants possédant les qualifications minimales requises par niveau d'études

Objectif 10. Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre

10.7.3 Nombre de migrants tués lors d'une tentative de passage d'une frontière maritime, terrestre ou aérienne

10.7.3 Nombre de personnes décédées ou disparues lors de la migration vers une destination internationale

Objectif 12. Établir des modes de consommation et de production durables

12.c.1 a) Montant des subventions aux combustibles fossiles en pourcentage du PIB et b) en proportion des dépenses nationales totales consacrées à ces combustibles

12.c.1 Montant des subventions aux combustibles fossiles (production et consommation) par unité de PIB

Objectif 13. Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

13.2.1 Nombre de pays ayant prévu des contributions déterminées au niveau national, des stratégies à long terme, des plans nationaux d'adaptation ou des stratégies, tel qu'il ressort des communications relatives à l'adaptation et des communications nationales

13.2.1 Nombre de pays ayant prévu des contributions déterminées au niveau national, des stratégies à long terme, des plans nationaux d'adaptation et des communications relatives à l'adaptation, selon les informations communiquées au secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques

Objectif de développement durable et libellé actuel de l'indicateur (figurant dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030)

Améliorations apportées à l'indicateur

13.b.11 Nombre de pays les moins avancés et de petits États insulaires en développement ayant prévu des contributions déterminées au niveau national, des stratégies à long terme, des plans nationaux d'adaptation ou des stratégies, tel qu'il ressort des communications relatives à l'adaptation et des communications nationales

13.b.1 Nombre de pays les moins avancés et de petits États insulaires en développement ayant prévu des contributions déterminées au niveau national, des stratégies à long terme, des plans nationaux d'adaptation et des communications relatives à l'adaptation, selon les informations communiquées au secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques

Objectif 14. Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable

14.1.1 a) Indicateur du potentiel d'eutrophisation côtière (ICEP) et b) densité des débris de plastiques flottant en surface des océans

14.1.1 a) Indicateur du potentiel d'eutrophisation côtière (ICEP) et b) densité des débris de plastiques

¹ L'indicateur 13.b.1 est identique à l'indicateur 13.2.1, à cela près qu'il met l'accent sur deux groupes de pays.